

Plan de protection EMS Eynard-Fatio pour visites (validé par la direction, valeur 12 juin 2020)

Les personnes âgées sont considérées comme particulièrement à risque face au COVID-19. Des mesures strictes ont été mises en place dans les EMS pour les protéger du virus, pour l'instant avec succès à Eynard-Fatio, en s'appuyant sur les règles de comportement et d'hygiène suivantes :

Garder la distance : une distance de 2 mètres permet de réduire significativement le risque de transmission. Différentes mesures permettent de garantir le respect des distances (adaptation du mobilier, installation de protection, gestion des flux, limitation des personnes dans l'ascenseur, signalétique). Tout contact physique doit être limité (éviter poignée de mains, embrassade et les espaces confinés). Si cela n'est pas possible, se désinfecter les mains avant et après le contact et pour les embrassades (accolade), chaque personne doit porter un masque.

Se laver ou se désinfecter les mains régulièrement : le lavage des mains (en suivant les recommandations affichées dans l'établissement) ou l'utilisation de solution hydro-alcoolique sont essentiels. Il est obligatoire de se désinfecter les mains en entrant et en quittant l'établissement. Les surfaces (mobilier, poignées, boutons d'ascenseur) sont régulièrement désinfectées par le personnel.

Port du masque de protection : le port du masque est obligatoire en cas de contact proche avec une personne résidente. Attention à suivre les règles pour mettre et enlever le masque sans le toucher (par les élastiques). Pour les visites en chambre, un masque est mis à disposition à la réception.

Visites en général : toute visite fait l'objet d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone auprès de l'animation, du lundi au vendredi, au plus tard la veille de la date souhaitée. Les visites durent 45 minutes maximum (exception visites en extérieur). La fréquence par personne résidente est de 1 visite terrasse/restaurant par semaine **et** 1 visite repas OU en chambre **et** 1 visite en extérieur. Un registre est signé à chaque visite, les données sont conservées 14 jours pour garantir la traçabilité des contacts. Chaque visiteur s'engage à respecter les règles d'hygiène et les gestes barrières. Un WC est réservé aux visiteurs (clé à demander au restaurant). **En cas de non respect des mesures du plan de protection, la direction se réserve le droit de refuser une visite ou de l'interrompre.**

Voici le type de visites possibles jusqu'au 29 juin 2020 (le dispositif est adapté selon la situation) :

Visite en terrasse/ restaurant : possible tous les jours à 10h30 / 14h / 15h et 16h. 2 personnes maximum, enfant mineur inclus. Si la distance ne peut être garantie, y compris entre visiteurs, le port du masque est recommandé. Les tables sont désinfectées entre chaque visite. Lieu de rencontre : directement sur la terrasse ou au restaurant. Consommation possible.

Visite repas : possible tous les jours à midi, de 12h à 13h30. 2 personnes maximum, enfant mineur inclus. L'éventuelle aide au repas est effectuée par la ou les visites. Lieu de rencontre : directement au restaurant.

Visite en chambre : possible tous les jours du lundi au vendredi à 14h30 / 15h / 15h30 et 16h. 1 personne maximum, prise de température à l'accueil (refus de visite si température), port du masque obligatoire. Lieu de rencontre : réception. Consommation pas possible.

Visite en extérieur : des sorties accompagnées sont possibles toutes les après-midi entre 14h et 17h, si les règles de comportement et d'hygiène sont respectées (distance, désinfection mains, port du masque si besoin). Lieu de rencontre : devant l'institution (la personne résidente sort directement, respectivement est amenée).

Visite virtuelle (téléphone, Skype, WhatsApp) : possible tous les jours.

Visite dérogatoire : peut être accordée par la direction selon la situation (signature document, fin de vie, etc.).

Rappel des modes de transmission : le COVID se transmet principalement lors de contact étroit et prolongé (à moins de 2 mètres et plus de 15 minutes) :

- ➔ par gouttelettes : si une personne malade tousse ou éternue, les virus peuvent atteindre directement les muqueuses du nez, de la bouche ou des yeux.
- ➔ par les mains : des gouttelettes infectieuses peuvent se poser sur les mains après avoir toussé ou éternué. Elles atteignent ensuite la bouche, le nez ou les yeux lorsqu'on se touche le visage.

En présence de symptômes (toux sèche, maux de gorge, fièvre, douleurs musculaires, perte de goût et d'odorat) ou en cas de contact avec une personne COVID+ (ou avec suspicion) toute visite est interdite. En cas d'apparition de symptômes après la visite, merci d'en informer sans délai l'institution.

Toute suggestion peut-être adressée à info@ems-eynardfatio.ch. Si vous estimez ces mesures de protection insuffisantes, adressez-vous à la Direction général de la santé publique, rue Adrien-Lachenal 8, 1207 Genève.